

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Ergothérapie

1. Intitulé du module : Développement de la personne

2022-2023

Code : S.ER.SO.1102.F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : français Autres compétences linguistiques : anglais (lecture, vidéos)

3. Prérequis

Avoir validé le(s) module(s) Avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis ...

Autre ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e: Compétence A1

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Connaître les grandes étapes du développement biopsychosocial dans une perspective de vie entière.
- Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent le développement et la santé.

5. Contenu et formes d'enseignement

Unité 1. Développement au début de la vie et dans l'enfance (2 ECTS) 24 périodes

Unité 2. Développement à l'adolescence et à l'âge adulte (1 ECTS) 16 périodes

Contenus :

- Développement des habiletés physiques, cognitives, langagières, socio-cognitives et émotionnelles
- Facteurs de risque et de protection, modèles d'adaptation
- Développement du répertoire occupationnel

- Variables influençant la performance et l'engagement occupationnels
- Promotion de la santé dans la petite enfance : le rôle des occupations
- Continuum développement fonctionnel - dysfonctionnel

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Tutorat | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> Autre : | |

En première session, le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

- | | | |
|---|--|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> Autre : | |

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Bee, H., & Boyd, D. (2017). Les âges de la vie : psychologie du développement humain. ERPI.
Berger, K. S., Boulard, A., Born, M., & Bureau, S. (2012). Psychologie du développement (2e éd.). De Boeck.
Cloutier, R., & Drapeau, S. (2015). Psychologie de l'adolescence (4e éd.). Gaëtan Morin Editeur.
Thommen, E. (2010). Les émotions chez l'enfant. Belin.

10. Enseignant-es

N. Dimitrova, N. Kühne, G. Mantzouranis, S. Ray-Kaeser

Nom du/de la responsable de module : S. Ray-Kaeser

Descriptif validé le :

25 août 2022

Descriptif validé par :

Martine Bertrand Leiser